



Ville de
Rivière-du-Loup

Cour municipale commune de Rivière-du-Loup Bilan 2015



TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur	4
Introduction.....	5
Rappel des grandes étapes d'implantation de la cour municipale.....	6
La population desservie	7
Les séances de cour	9
Tableaux 1 : Statistique sur le nombre de constats traités par la cour municipale commune et émis sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup en 2014-2015	11
Tableaux 2 : Statistique sur le nombre de constats émis par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC de Témiscouata en 2014	13
Statistique sur le nombre de constats émis par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC de Témiscouata en 2015	14
Tableaux 3 : Statistique sur le nombre de constats émis par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup en 2014 - sans la Ville de Rivière-du-Loup.....	15
Statistique sur le nombre de constats émis par la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup en 2015 - sans la Ville de Rivière-du-Loup.....	16
Tableau 4 : Nombre de constats traités en fonction de la nature de l'infraction peu importe la provenance	17
Tableaux 5 : Valeur des amendes et des frais des constats émis de 2013 à 2015 pour la Ville de Rivière-du-Loup.....	18
Tableau 6 : Valeur des amendes et des frais des constats transmis à la cour municipale en 2015 pour les municipalités de la MRC du Témiscouata.....	19
Tableau 7 : Valeur des amendes et des frais des constats transmis à la cour municipale en 2015 pour les municipalités de la MRC de rivière-du-Loup, excluant la Ville de Rivière-du-Loup.....	20
Tableaux 8 : Valeur des amendes et des frais liés aux constats délivrés en 2015 sur les routes numérotés par le DPCP	21
Valeur des amendes et des frais pour les constats émis de 2013 à 2015 peu importe leur provenance	22
Tableau 9 : Sommes perçues par la cour municipale commune en 2015	23

Tableaux 10 : Remises effectuées aux municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup en 2015	24
Remises effectuées aux municipalités de la MRC du Témiscaouata en 2015	25
Tableau 11 : Cheminement sommaire d'un constat d'infraction	26
Tableau 12 : Cheminement se l'exécution d'un jugement en matière pénale	27
Tableau 13 : Statistiques relatives aux dossiers entendus par le juge municipal e tle juge de paix fonctionnaire	28
Tableau 14 : Nombre de dossiers pénaux contestés devant le juge municipal en 2015	29
Tableau 15 : Nombre de jugements par défaut rendus par le juge municipal	31
Tableau 16 : Nombre de décisions rendues par défaut par le juge de paix fonctionnaire.....	33
Tableaux 17 : Statistiques concernant le volume de dossiers réglés et perçus de 2013 à 2015.....	35
Conclusion.....	37

MOT DU DIRECTEUR



Monsieur le Maire,
Madame et Messieurs membres du conseil,

L'année 2015 aura été rocambolesque au niveau du fonctionnement de la cour municipale avec le dégât d'eau à l'hôtel de ville au début de janvier entraînant la relocalisation des bureaux administratifs de la cour et le déplacement du lieu de la salle d'audience de la cour depuis cet événement, la poursuite de l'absence prolongée de la greffière de la cour pour congé de maladie en début d'année et son retour progressif échelonné sur plusieurs semaines jusqu'à la période estivale et l'absence de la technicienne juridique pour un congé de maternité jusqu'à la mi-septembre.

De plus, avec le retour du personnel régulier en fin d'année, nous avons finalement pu procéder à la mise en place de « Constat express », qui permet à la clientèle de la cour de payer ses contraventions directement par Internet. Ce nouveau mode de paiement est opérationnel depuis le début de l'année 2016.

Au niveau des statistiques, nous notons une baisse marquée du volume de constats émis, soit, 3 290, passant de 9 736 en 2014 à 6 446 en 2015, soit une diminution de près de 34 % par rapport à l'année 2014, faisant chuter ainsi les revenus totaux en amendes et frais de près de 560 082 \$ en 2015 par rapport à ceux de 2014 qui avaient alors atteint un niveau record de 1 523 806 \$. Le niveau de surplus net des opérations de la cour est donc passé de 351 398,87 \$ en 2014 à 276 430,13 \$ en 2015.

Les pages qui suivent vous permettront de voir dans quels secteurs d'activités la diminution du nombre de constats et des revenus s'est fait sentir de façon plus importante alors que les dépenses de fonctionnement augmentaient globalement de 5,31 % comparativement à un peu plus de 18 % en 2014.

Veillez accepter, Monsieur le Maire, Madame et Messieurs membres du conseil municipal, mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Georges Deschênes, OMA, avocat
Service du greffe et des affaires juridiques

INTRODUCTION

Une cour municipale est un système de justice à proximité des citoyens, plus accessible, efficace et transparent.

La mission

La cour municipale commune de Rivière-du-Loup a pour mission de traiter les dossiers d'infraction relevant principalement des municipalités poursuivantes en vertu du *Code de procédure pénale* (L.R.Q. c. C-25.1) et d'exécuter les jugements rendus par le tribunal en matière pénale comportant une condamnation à une amende.

Les buts

Elle assure, en outre, l'exécution de tous les jugements dans des délais raisonnables et vise l'optimisation du recouvrement des sommes dues aux municipalités poursuivantes. Ces opérations quotidiennes sont exécutées dans le souci d'offrir un service de qualité à ses mandants, aux personnes ou aux entreprises ayant à acquitter une amende et aux autres intervenants participant à l'administration de la justice.

Les activités

- ✚ Traiter les constats et rapports d'infraction transmis par ses mandants et préparer les dossiers aux fins de poursuite devant le tribunal contre les contrevenants aux lois pénales;
- ✚ Mettre à la disposition des personnes et des entreprises ayant reçu un constat d'infraction (les défendeurs), l'information et les moyens nécessaires permettant, le cas échéant, de contester le constat d'infraction ou d'acquitter les amendes, les frais imposés et le montant contributif associé au financement du programme d'aide aux victimes d'actes criminels;
- ✚ Élaborer les calendriers de la cour en collaboration avec le juge municipal et dresser les rôles de cour, afin de placer les dossiers devant le juge municipal pour lesquels les défendeurs se sont prévalus d'un plaidoyer de non-culpabilité; et de placer les dossiers devant un juge de paix ou devant le juge municipal, suivant leurs compétences judiciaires, pour lesquels les défendeurs ont omis de payer ou de plaider dans les délais requis;
- ✚ Exécuter les jugements du tribunal en matière pénale comportant une condamnation à une amende et, dans les cas où les personnes sont en défaut de paiement, à exécuter contre les débiteurs, les moyens d'exécution des jugements prévus par la loi;
- ✚ Mettre à la disposition des personnes et des entreprises condamnées par le tribunal à payer une amende à la suite d'une infraction à une loi pénale, l'information et les moyens nécessaires leur facilitant le règlement des amendes.

RAPPEL DES GRANDES ÉTAPES D'IMPLANTATION DE LA COUR MUNICIPALE

Le 9 octobre 2007, La Ville de Rivière-du-Loup adoptait le règlement numéro 1577 portant sur l'établissement d'une cour municipale locale pour desservir exclusivement le territoire de la ville de Rivière-du-Loup.

La cour municipale locale de Rivière-du-Loup amorçait ses activités le 18 mars 2008, soit à la date d'entrée en vigueur du décret numéro 35-2008.

En 2009, l'ensemble des municipalités composant la Municipalité régionale de comté du Témiscouata et la MRC du Témiscouata ont manifesté leur intérêt à se joindre à la cour municipale de Rivière-du-Loup.

Une entente intermunicipale portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale locale de la Ville de Rivière-du-Loup fut signée le 7 juillet 2009 par l'ensemble des villes, des municipalités et par la MRC.

Le 10 février 2010 par la publication du décret numéro 88-2010, le gouvernement a entériné l'entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale locale de la Ville de Rivière-du-Loup.

Le 18 mars 2010, date d'entrée en vigueur du décret, la cour municipale locale fut transformée en cour municipale commune et elle commença à desservir le territoire de la MRC du Témiscouata.

Le 18 novembre 2010, la Ville de Rivière-du-Loup signait une entente de service avec le Cégep de Rivière-du-Loup concernant la gestion de ses aires de circulation et de stationnement et l'accès aux services de la cour municipale commune pour la gestion des constats émis par les préposés aux stationnements du Cégep.

Le 11 novembre 2010, le ministre de la Justice du Québec, le Directeur des poursuites criminelles et pénales et la Ville de Rivière-du-Loup entérinent une entente relative à la poursuite de certaines infractions pénales devant la cour municipale commune de Rivière-du-Loup. Cette entente est entrée en vigueur le 26 novembre 2010.

C'est à compter du 3 février 2011 que la gestion et le traitement des constats débutent à la cour commune à la suite des modifications apportées à la réglementation du Cégep, de la Ville et de la formation dispensée aux préposés aux stationnements du Cégep en matière d'émission de constats.

Le 5 décembre 2013, date d'entrée en vigueur du décret numéro 1119-2013, la cour municipale commune de Rivière-du-Loup a maintenant compétence pour les dossiers de l'ensemble de la MRC de Rivière-du-Loup.

LA POPULATION DESSERVIE

La cour municipale commune de Rivière-du-Loup dessert le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup et celui des vingt municipalités membres de la Municipalité régionale de comté du Témiscouata et la MRC du Témiscouata, représentant une population de 54 679 habitants. Le tableau suivant expose la superficie du territoire et les populations des villes, des municipalités et des paroisses desservies.

Municipalité	Population (2016) ¹	Superficie (km ²)
Cacouna	1 954	175,20
L'Isle-Verte	1 364	223,59
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	46	142,83
Notre-Dame-du-Portage	1 145	115,54
Rivière-du-Loup	19 645	140,06
Saint-Antonin	4 175	176,24
Saint-Arsène	1 235	70,88
Saint-Cyprien	1 115	140,98
Saint-Épiphane	831	82,75
Saint-François-Xavier-de-Viger	241	112,80
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	1 237	199,93
Saint-Modeste	1 186	112,87
Saint-Paul-de-la-Croix	335	86,49
Auclair	439	109,72
Biencourt	480	189,31
Dégelis	2 958	571,40
Lac-des-Aigles	528	90,93
Lejeune	289	274,69
Packington	604	123,86
Pohénégamook	2 638	351,36
Rivière-Bleue	1 264	181,27
Saint-Athanase	304	292,44
Saint-Elzéar-de-Témiscouata	347	151,53
Saint-Eusèbe	623	131,75
Saint-Honoré-de-Témiscouata	762	263,65
Saint-Jean-de-la-Lande	302	109,59
Saint-Juste-du-Lac	578	189,30
Saint-Louis-du-Ha! Ha!	1 298	115,15

Municipalité	Population (2016) ¹	Superficie (km ²)
Saint-Marc-du-Lac-Long	421	156,71
Saint-Michel-du-Squatec	1 176	389,05
Saint-Pierre-de-Lamy	118	114,87
Témiscouata-sur-le-Lac	5 041	247,15
Total	54 679	

¹ Données provenant du décret 1125-2015, 16 décembre 2015.

LES SÉANCES DE COUR

Les séances de la cour municipale se tiennent à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville situé au 65, rue de l'Hôtel-de-Ville. Toutefois, lorsqu'un dossier ou une poursuite émane de la MRC du Témiscouata ou d'une municipalité dont le territoire est situé dans la MRC du Témiscouata ou du Directeur des poursuites criminelles et pénales, la cour siège à la salle du conseil de la MRC du Témiscouata située au 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Témiscouata-sur-le-Lac. Nous offrons ainsi une meilleure accessibilité à la justice pour les citoyens des municipalités desservies respectant ainsi le concept de justice de proximité énoncé à l'article 1 de la *Loi sur les cours municipales*.

Pour l'année 2015, le nombre de séances tenues et instruites devant le juge municipal est de 30 à Rivière-du-Loup et de 12 à Témiscouata-sur-le-Lac.

Magistrature

L'Honorable Jean Blouin, juge municipal, préside les séances de la cour municipale commune de Rivière-du-Loup.

Juridiction de la cour

La cour municipale commune de Rivière-du-Loup a juridiction sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup, ainsi que sur le territoire des municipalités de la MRC du Témiscouata y compris les routes numérotées. Elle entend les dossiers d'infraction reliés aux différents règlements de ces municipalités, entre autres:

- ✦ Le stationnement et la circulation;
- ✦ Le bon ordre, la paix, etc.;
- ✦ Le zonage;
- ✦ La salubrité et la propreté;
- ✦ Les animaux;
- ✦ La prévention des incendies;
- ✦ L'entretien des bâtiments;
- ✦ Les systèmes d'alarme;
- ✦ L'arrosage des pelouses.

Elle entend aussi:

- ✦ Les infractions à des lois du Québec, notamment au *Code de la sécurité routière*, la *Loi sur les véhicules hors route*, la *Loi sur l'impôt sur le tabac*, etc.;
- ✦ Certains dossiers de réclamation civile où les municipalités sont demandereses (taxes, licences, permis impayés).



DONNÉES DIVERSES RELATIVES À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE RIVIERE-DU-LOUP



Tableaux 1

Nombre de constats traités par la cour municipale commune délivrés sur le territoire de la ville.

ANNÉE 2014		
Règlement et loi	Description	Nombre de constats
1794	Paix et bon ordre	47
1238 et 1637	Alarme	0
1287	Vendeurs itinérants	0
1322	Circulation et stationnement ¹	412
1322	Stationnement ²	49
1322	Stationnement ³	423
1799	Prévention incendie	0
1793	Animaux	9
1253 et 1263	Urbanisme	8
1800	Aqueduc et taux de l'eau ³	2
1619	Salubrité et entretien des bâtiments résidentiels	0
CSR	Code de la sécurité routière	1 699
CSR	Code de la sécurité routière (stationnement) ³	120
LVHR	Loi sur les véhicules hors route	9
Total		<u>2 779</u>

¹ Constats émis par les agents de la paix

² Constats émis par les agents de stationnement du Cégep

³ Constats émis par les agents de parcs et de stationnements

ANNÉE 2015		
Règlement et loi	Description	Nombre de constats
1794	Paix et bon ordre	56
1238 et 1637	Alarme	0
1287	Vendeurs itinérants	0
1322	Circulation et stationnement ¹	247
1322	Stationnement ²	16
1322	Stationnement ³	611
1799	Prévention incendie	2
1793	Animaux	13
1253 et 1263	Urbanisme	29
1800	Aqueduc et taux de l'eau ³	0
1619	Salubrité et entretien des bâtiments résidentiels	0
CSR	Code de la sécurité routière	1 168
CSR	Code de la sécurité routière (stationnement) ³	265
LVHR	Loi sur les véhicules hors route	1
Total		<u>2 408</u>

¹ Constats émis par les agents de la paix

² Constats émis par les agents de stationnement du Cégep

³ Constats émis par les agents de parcs et de stationnements

Poursuivant: DPCP (routes numérotées sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup)

ANNÉE 2014		
Règlement et loi	Description	Nombre de constats
CSR	Code de la sécurité routière	364
LVHR	Loi sur les véhicules hors route	0
Total		<u>364</u>

ANNÉE 2015		
Règlement et loi	Description	Nombre de constats
CSR	Code de la sécurité routière	309
LVHR	Loi sur les véhicules hors route	0
Total		<u>309</u>

Tableaux 2

Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC du Témiscouata en 2014.

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Règlement municipal	Nombre
Auclair (municipalité de) (02)	0	0	0	0
Biencourt (municipalité de) (03)	3	0	0	3
Dégelis (ville de) (05)	189	4	33	226
Lac-des-Aigles (municipalité de) (06)	6	0	1	7
Lejeune (municipalité de) (07)	11	1	0	12
Packington (paroisse de) (09)	4	0	0	4
Pohénégamook (ville de) (10)	33	0	8	41
Rivière-Bleue (municipalité de) (11)	20	2	6	28
Saint-Athanase (municipalité de) (12)	0	0	2	2
Saint-Elzéar-de-Témiscouata (municipalité de) (13)	2	0	1	3
Saint-Eusèbe (paroisse de) (14)	23	2	0	25
Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de) (15)	14	0	3	17
Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de) (16)	5	1	0	6
Saint-Juste-du-Lac (municipalité de) (17)	9	0	0	9
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (paroisse de) (18)	98	1	3	102
Saint-Marc-du-Lac-Long (paroisse de) (19)	1	0	1	2
Saint-Michel-du-Squatec (municipalité de) (20)	5	2	3	10
Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de) (21)	0	0	0	0
Témiscouata-sur-le-Lac (ville de) (22)	264	0	47	311
Total	<u>687</u>	<u>13</u>	<u>108</u>	<u>808</u>

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Total
Directeur des poursuites criminelles et pénales	3 940	5	<u>3 945</u>

Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC du Témiscouata en 2015.

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Règlement municipal	Nombre
Auclair (municipalité de) (02)	9	2	0	11
Biencourt (municipalité de) (03)	8	2	1	11
Dégelis (ville de) (05)	163	6	33	202
Lac-des-Aigles (municipalité de) (06)	6	1	1	8
Lejeune (municipalité de) (07)	3	0	1	4
Packington (paroisse de) (09)	18	0	2	20
Pohénégamook (ville de) (10)	38	9	9	56
Rivière-Bleue (municipalité de) (11)	27	1	6	34
Saint-Athanase (municipalité de) (12)	4	0	0	4
Saint-Elzéar-de-Témiscouata (municipalité de) (13)	11	1	0	12
Saint-Eusèbe (paroisse de) (14)	14	0	0	14
Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de) (15)	17	0	1	18
Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de) (16)	16	0	0	16
Saint-Juste-du-Lac (municipalité de) (17)	10	1	4	15
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (paroisse de) (18)	111	1	9	121
Saint-Marc-du-Lac-Long (paroisse de) (19)	3	0	2	5
Saint-Michel-du-Squatec (municipalité de) (20)	7	0	5	12
Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de) (21)	2	1	0	3
Témiscouata-sur-le-Lac (ville de) (22)	302	25	46	373
Total	769	50	120	939

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Total
Directeur des poursuites criminelles et pénales	1 623	4	1 627

Tableaux 3

Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup en 2014 excluant la ville de Rivière-du-Loup.

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Règlement municipal	Nombre
Saint-Cyprien (municipalité de) (33)	29	1	1	31
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de) (34)	72	0	2	74
Saint-Antonin (municipalité de) (35)	450	1	2	453
Saint-Modeste (municipalité de) (36)	141	4	0	145
Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de) (37)	4	0	0	4
Saint-Épiphane (municipalité de) (38)	30	3	2	35
Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de) (39)	11	2	0	13
L'Isle-Verte (municipalité de) (40)	38	1	0	39
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de) (41)	0	0	0	0
Cacouna (municipalité de) (42)	37	3	0	40
Saint-Arsène (paroisse de) (43)	53	0	0	53
Notre-Dame-du-Portage (municipalité de) (44)	12	0	0	12
Total	<u>877</u>	<u>15</u>	<u>7</u>	<u>899</u>

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Total
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	941	1	942

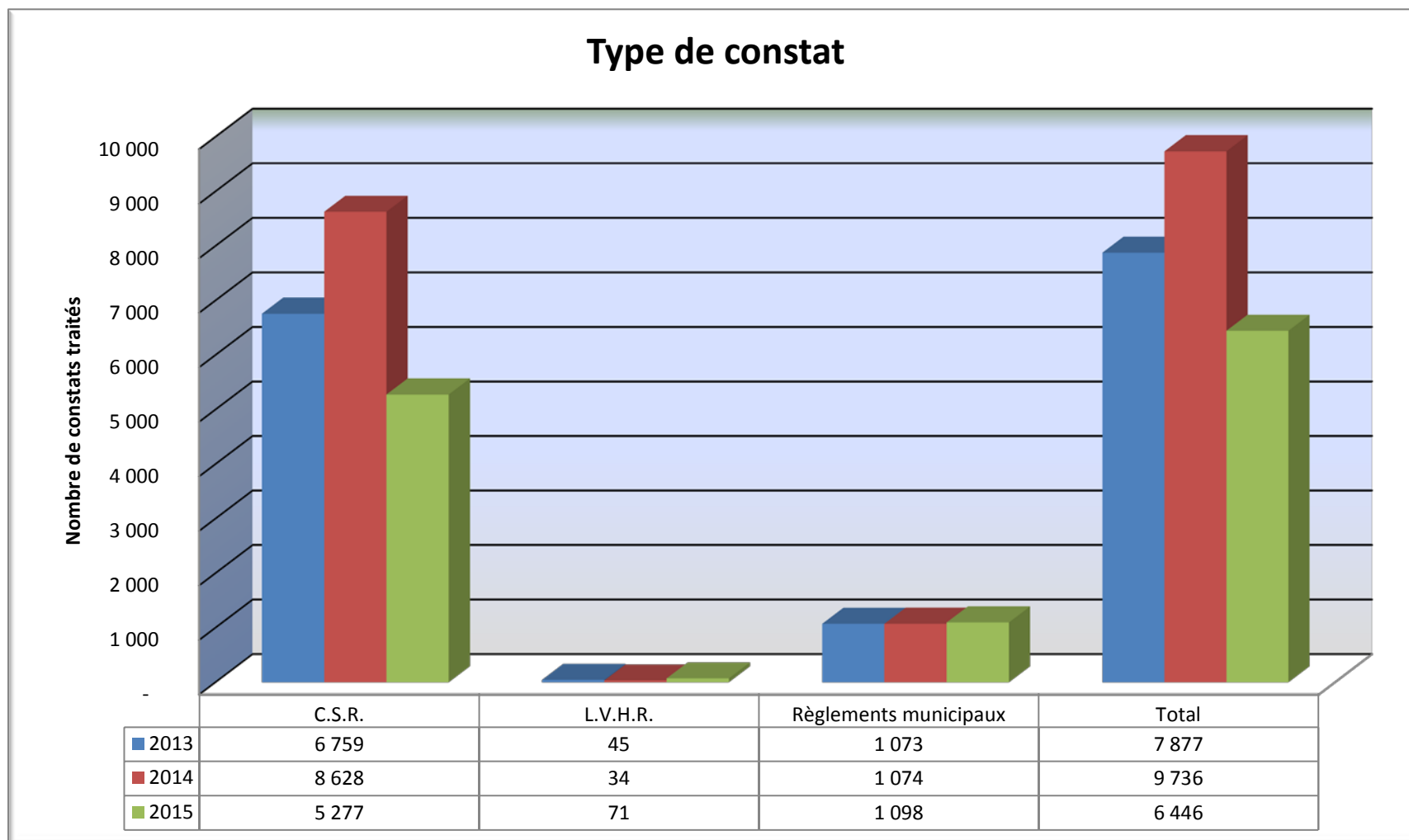
Nombre de constats émis sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup en 2015 excluant la ville de Rivière-du-Loup.

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Règlement municipal	Nombre
Saint-Cyprien (municipalité de) (33)	16	0	0	16
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de) (34)	26	0	2	28
Saint-Antonin (municipalité de) (35)	196	12	2	210
Saint-Modeste (municipalité de) (36)	45	2	0	47
Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de) (37)	1	0	0	1
Saint-Épiphane (municipalité de) (38)	22	2	0	24
Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de) (39)	3	0	0	3
L'Isle-Verte (municipalité de) (40)	9	0	0	9
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de) (41)	0	0	0	0
Cacouna (municipalité de) (42)	7	0	0	7
Saint-Arsène (paroisse de) (43)	38	0	0	38
Notre-Dame-du-Portage (municipalité de) (44)	17	0	0	17
Total	<u>380</u>	<u>16</u>	<u>4</u>	<u>400</u>

Poursuivant	C.S.R.	L.V.H.R.	Total
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	763	0	763

Tableau 4

Nombre de constats traités en fonction de la nature de l'infraction peu importe leur provenance.



Tableaux 5

Valeur des amendes et des frais pour les constats émis de 2013 à 2015.

Poursuivant: Ville de Rivière-du-Loup

2013	Amende	Frais	Total
CSR, LVHR	208 355 \$	83 202 \$	317 079 \$
RM	56 970 \$	21 458 \$	78 428 \$
Total	265 325 \$	104 660 \$	395 507 \$

2014	Amende	Frais	Total
CSR, LVHR	187 440 \$	76 128 \$	289 300 \$
RM	42 300 \$	18 565 \$	60 865 \$
Total	229 740 \$	94 693 \$	350 165 \$

2015	Amende	Frais	Total
CSR, LVHR	148 955 \$	61 982 \$	210 937 \$
RM	65 800 \$	27 398 \$	93 198 \$
Total	214 755 \$	89 380 \$	304 135 \$

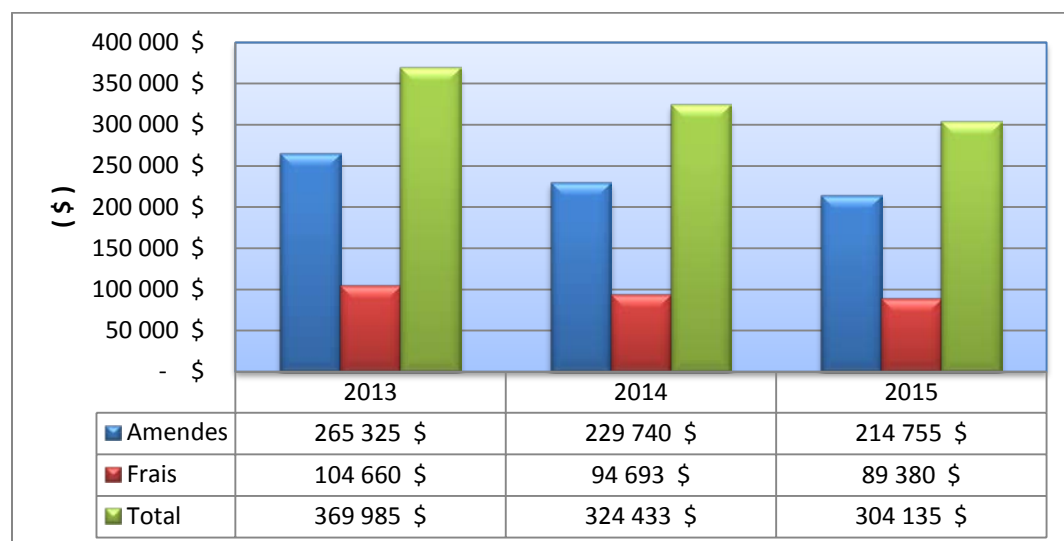


Tableau 6 :

Valeur des amendes et des frais des constats transmis à la cour municipale en 2015.

Poursuivants: Municipalités de la MRC du Témiscouata

Poursuivant	Amende		Frais		Total
	CSR, LVHR	RM	CSR, LVHR	RM	
Municipalité d'Auclair	2 145 \$	0 \$	918 \$	0 \$	3 063 \$
Municipalité de Biencourt	3 060 \$	100 \$	1 017 \$	48 \$	4 225 \$
Ville de Dégelis	21 850 \$	3 060 \$	8 715 \$	1 412 \$	35 037 \$
Municipalité de Lac-des-Aigles	810 \$	100 \$	275 \$	48 \$	1 233 \$
Municipalité de Lejeune	240 \$	0 \$	100 \$	0 \$	340 \$
Municipalité de Packington	1 985 \$	200 \$	677 \$	96 \$	2 958 \$
Ville de Pohénégamook	7 715 \$	780 \$	2 880 \$	375 \$	11 750 \$
Municipalité de Rivière-Bleue	3 235 \$	600 \$	1 342 \$	288 \$	5 465 \$
Municipalité de Saint-Athanase	785 \$	0 \$	354 \$	0 \$	1 139 \$
Municipalité de Saint-Elzéar-de-Témiscouata	1 360 \$	0 \$	576 \$	0 \$	1 936 \$
Municipalité de Saint-Eusèbe	1 295 \$	0 \$	516 \$	0 \$	1 811 \$
Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata	1 865 \$	100 \$	759 \$	48 \$	2 772 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-la-Lande	2 175 \$	0 \$	842 \$	0 \$	3 017 \$
Municipalité de Saint-Juste-du-Lac	1 850 \$	400 \$	598 \$	192 \$	3 040 \$
Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!	11 820 \$	800 \$	4 542 \$	388 \$	17 550 \$
Municipalité de Saint-Marc-du-Lac-Long	165 \$	200 \$	65 \$	96 \$	526 \$
Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec	1 305 \$	500 \$	580 \$	240 \$	2 625 \$
Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy	585 \$	0 \$	258 \$	0 \$	843 \$
Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	36 550 \$	4 000 \$	14 517 \$	1 826 \$	56 893 \$
Total	<u>100 795 \$</u>	<u>10 840 \$</u>	<u>39 531 \$</u>	<u>5 057 \$</u>	<u>156 223 \$</u>

Tableau 7

Valeur des amendes et des frais des constats transmis à la cour municipale en 2015.

Poursuivants: Municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup excluant la Ville de Rivière-du-Loup

Poursuivant	Amende		Frais		Total
	CSR, LVHR	RM	CSR, LVHR	RM	
Municipalité de Saint-Cyprien	2 215 \$	0 \$	956 \$	0 \$	3 171 \$
Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup	2 685 \$	200 \$	1 125 \$	96 \$	4 106 \$
Municipalité de Saint-Antonin	20 535 \$	200 \$	7 668 \$	96 \$	28 499 \$
Municipalité de Saint-Modeste	5 170 \$	0 \$	2 052 \$	0 \$	7 222 \$
Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Viger	75 \$	0 \$	26 \$	0 \$	101 \$
Municipalité de Saint-Épiphanie	3 295 \$	0 \$	1 320 \$	0 \$	4 615 \$
Paroisse de Saint-Paul-de-la-Croix	1 725 \$	0 \$	449 \$	0 \$	2 174 \$
Municipalité de L'Isle-Verte	975 \$	0 \$	388 \$	0 \$	1 363 \$
Paroisse de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Municipalité de Cacouna	785 \$	0 \$	289 \$	0 \$	1 074 \$
Paroisse de Saint-Arsène	3 745 \$	0 \$	1 353 \$	0 \$	5 098 \$
Municipalité de Notre-Dame-du-Portage	1 905 \$	0 \$	691 \$	0 \$	2 596 \$
Total	<u>43 110 \$</u>	<u>400 \$</u>	<u>16 317 \$</u>	<u>192 \$</u>	<u>60 019 \$</u>

Tableaux 8

Valeur des amendes et des frais reliés aux constats délivrés en 2015 sur les routes numérotées.

Poursuivant: Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)

TERRITOIRE DE LA VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP			
2015	Amende	Frais	Total
CSR, LVHR	32 480 \$	12 243 \$	44 723 \$

TERRITOIRE DE LA MRC DU TÉMISCOUATA			
2015	Amende	Frais	Total
CSR, LVHR	200 530 \$	74 345 \$	274 875 \$

TERRITOIRE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP			
2015	Amende	Frais	Total
CSR, LVHR	91 330 \$	32 419 \$	123 749 \$

Valeur des amendes et des frais pour les constats émis de 2013 à 2015 peu importe leur provenance.

2013	Amende	Frais	Total
CSR, LVHR	882 648 \$	335 614 \$	1 218 262 \$
RM	61 130 \$	23 549 \$	84 679 \$
Total	943 778 \$	359 163 \$	1 302 941 \$

2014	Amende	Frais	Total
CSR, LVHR	1 049 955 \$	398 007 \$	1 447 962 \$
RM	52 590 \$	23 254 \$	75 844 \$
Total	1 102 545 \$	421 261 \$	1 523 806 \$

2015	Amende	Frais	Total
CSR, LVHR	617 200 \$	236 837 \$	854 037 \$
RM	77 040 \$	32 647 \$	109 687 \$
Total	694 240 \$	269 484 \$	963 724 \$

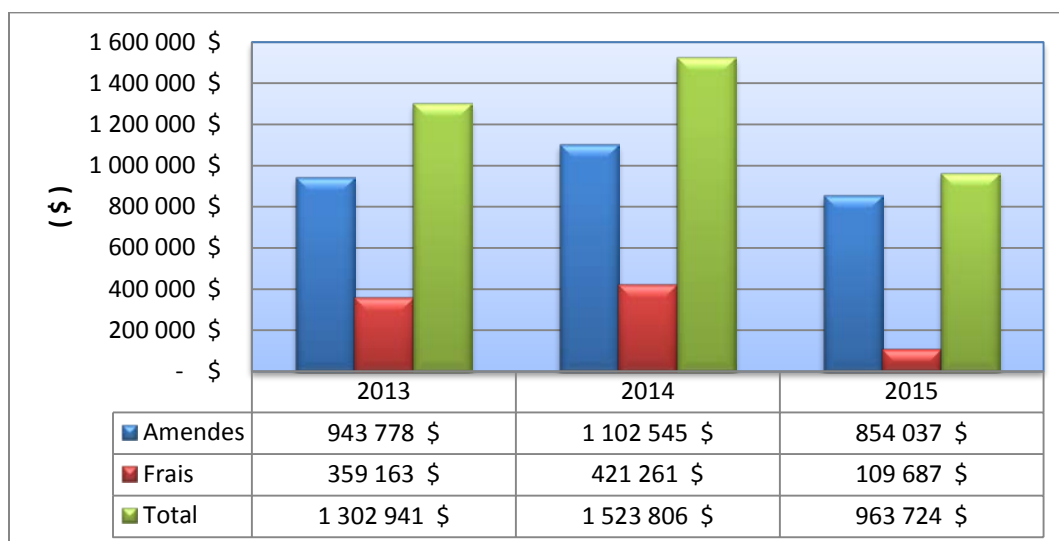


Tableau 9

Sommes perçues par la cour municipale commune.

ANNÉE 2015	
Poursuivant: Ville de Rivière-du-Loup	
Amendes perçues (CSR et LVHR)	155 431,01\$
Amendes perçues (Règlements municipaux)	56 702,50 \$
Frais judiciaires	138 177,66 \$
Poursuivant: Municipalités MRC du Témiscouata	
Amendes perçues	98 129,10 \$
Frais judiciaires	61 475,66 \$
Poursuivant: Municipalités MRC de Rivière-du-Loup	
Amendes perçues	48 407,25 \$
Frais judiciaires	31 907,90 \$
Poursuivant: Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	
Amendes et contributions (BAVAC)	315 237,83 \$
Frais judiciaires	216 528,77 \$
Contributions (BAVAC) – Autres poursuivants	40 071,26 \$
Frais perçus	
MRC de Rivière-du-Loup: Frais d'entretien du logiciel	5 111,16 \$
MRC du Témiscouata: Frais d'entretien du logiciel	6 654,06 \$
Autres (copie, requête, etc.)	1 201,90 \$
Total des sommes perçues	1 175 036,06 \$
Dépenses	422 881,59 \$
Amendes moins les frais de gestion retournés aux municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup	40 599,21 \$
Amendes moins les frais de gestion retournés aux municipalités de la MRC du Témiscouata	79 816,04 \$
Poursuivant Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP): Amendes et contributions (BAVAC) retournées au ministère des Finances	315 237,83 \$
Autres poursuivants: Contributions (BAVAC) retournées au ministère des Finances	40 071,26 \$
Total des dépenses, amendes et contributions retournées	898 605,93 \$
Surplus	<u>276 430,13 \$</u>

Tableaux 10

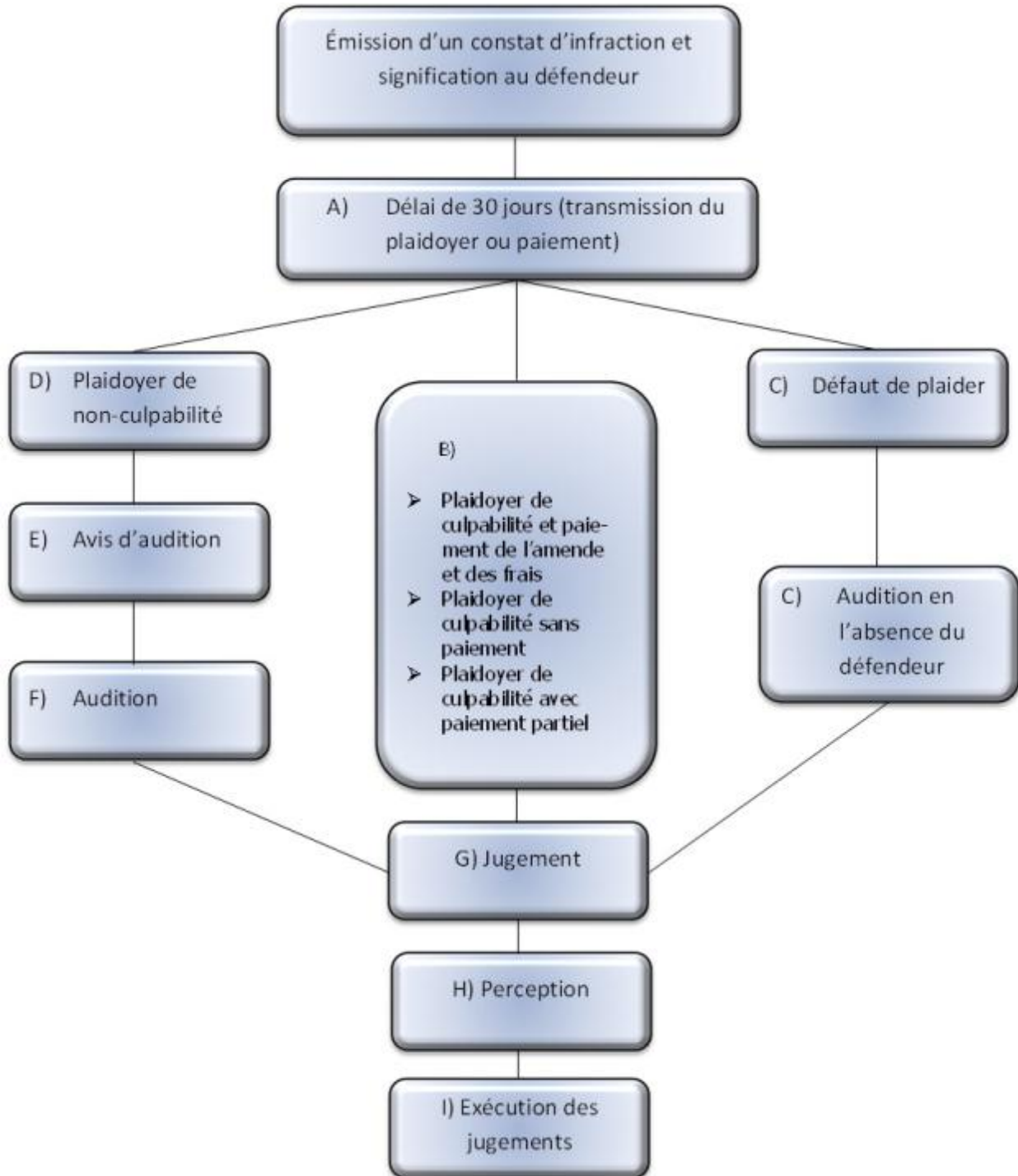
Remises effectuées pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP						
Code	Municipalité ou Paroisse	Nombre de paiements reçus	Amendes perçues	Nombre de constats saisis	Frais de perception	Total
33	Saint-Cyprien (municipalité de)	19	2 330,00 \$	17	320,62 \$	2 009,38 \$
34	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de)	36	3 745,00 \$	28	528,08 \$	3 216,92 \$
35	Saint-Antonin (municipalité de)	288	23 929,00 \$	216	4 073,76 \$	19 855,24 \$
36	Saint-Modeste (municipalité de)	86	6 336,25 \$	48	905,28 \$	5 430,97 \$
37	Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de)	1	75,00 \$	2	37,72 \$	37,28 \$
38	Saint-Épiphanie (municipalité de)	19	1 357,00 \$	24	452,64 \$	904,36 \$
39	Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de)	2	65,00 \$	3	56,58 \$	8,42 \$
40	L'Isle-Verte (municipalité de)	21	2 535,00 \$	11	207,46 \$	2 327,54 \$
41	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de)	0	0,00 \$	0	0,00 \$	0,00 \$
42	Cacouna (municipalité de)	35	2 539,00 \$	9	169,74 \$	2 369,26 \$
43	Saint-Arsène (municipalité de)	44	4 191,00 \$	38	716,68 \$	3 474,32 \$
44	Notre-Dame-du-Portage (municipalité de)	13	1 305,00 \$	18	339,48 \$	965,52 \$
Total		<u>564</u>	<u>48 407,25 \$</u>	<u>414</u>	<u>7 808,04 \$</u>	<u>40 599,21 \$</u>

MUNICIPALITÉS DE LA MRC DU TÉMISCOUATA

Code	Municipalité, Paroisse, Ville	Nombre de paiements reçus	Amendes perçues	Nombre de constats saisis	Frais de perception	Total
02	Auclair (municipalité de)	7	970,00 \$	9	169,74 \$	800,26 \$
03	Biencourt (municipalité de)	8	1 260,00 \$	11	207,46 \$	1 052,54 \$
04	Cabano	1	600,00 \$	0	- \$	600,00 \$
05	Dégelis	267	21 677,00 \$	206	3 885,16 \$	17 791,84 \$
06	Lac-des-Aigles (municipalité de)	9	910,00 \$	9	169,74 \$	740,26 \$
07	Lejeune (municipalité de)	11	520,00 \$	11	207,46 \$	312,54 \$
08	Notre-Dame-du-Lac (ville de)	24	2 520,00 \$	19	358,34 \$	2 161,66 \$
09	Packington (municipalité de)	54	5 787,40 \$	57	1 075,02 \$	4 712,38 \$
10	Pohénagamook (ville de)	34	4 100,00 \$	35	660,10 \$	3 439,90 \$
11	Rivière-Bleue (municipalité de)	3	285,00 \$	5	94,30 \$	190,70 \$
12	Saint-Athanase (municipalité de)	16	1 218,00 \$	10	188,60 \$	1 029,40 \$
13	Saint-Elzéar-de –Témiscouata (municipalité de)	31	2 790,00 \$	13	245,18 \$	2 544,82 \$
14	Saint-Eusèbe (municipalité de)	26	2 575,00 \$	19	358,34 \$	2 216,66 \$
15	Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de)	21	1 942,00 \$	16	301,76 \$	1 640,24 \$
16	Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de)	19	2 246,00 \$	16	301,76 \$	1 944,24 \$
17	Saint-Juste-du-Lac (municipalité de)	162	14 355,00 \$	129	2 432,94 \$	11 922,06 \$
18	Saint-Louis-du-Ha! Ha! (municipalité de)	7	645,00 \$	5	94,30 \$	550,70 \$
19	Saint-Marc-du-Lac-Long (municipalité de)	8	705,00 \$	13	245,18 \$	459,82 \$
20	Saint-Michel-Squatec (municipalité de)	1	92,00 \$	2	37,72 \$	54,28 \$
21	Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de)	412	32 931,70 \$	386	7 279,96 \$	25 651,74 \$
22	Témiscouata-sur-le-Lac (ville de)	0	- \$	0	- \$	- \$
Total		<u>1 121</u>	<u>98 129,10 \$</u>	<u>971</u>	<u>18 313,06 \$</u>	<u>79 816,04</u>

Cheminement sommaire d'un constat d'infraction.



Cheminement de l'exécution d'un jugement en matière pénale.

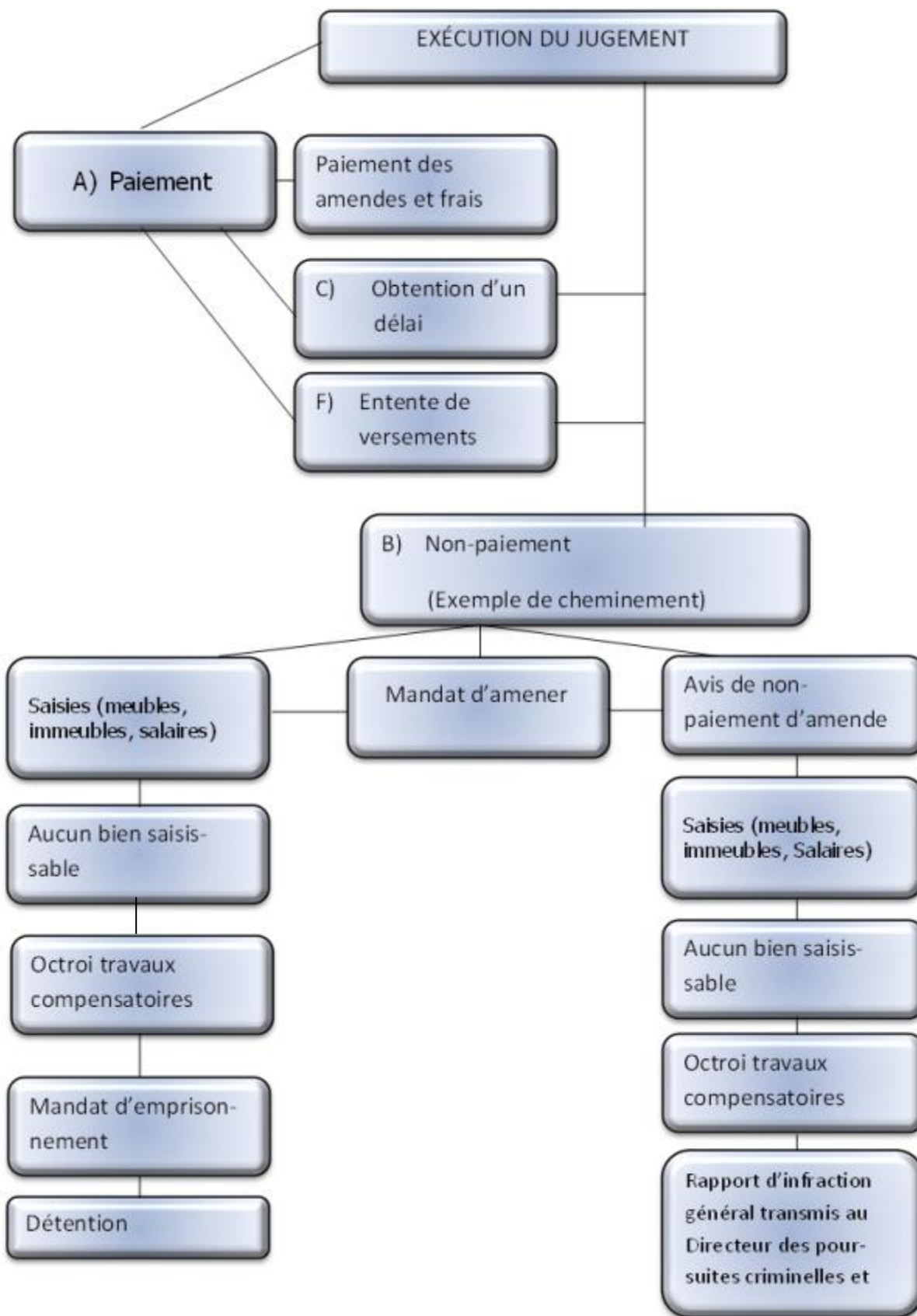


Tableau 13

Statistiques relatives aux dossiers entendus par le juge de la cour municipale et le juge de paix fonctionnaire.

Les tableaux numéros 15, 16 et 17 indiquent le nombre de dossiers traités par le juge municipal et les juges de paix fonctionnaires de la cour municipale commune au cours de l'année 2015 et dressent un portrait des différents jugements rendus.

En 2015, c'est 1 708 jugements qui furent rendus et à ce nombre, il faut ajouter 406 dossiers dont les jugements furent réputés rendus administrativement dans des dossiers où un plaidoyer de culpabilité fut déposé, mais avec ou sans la transmission de la totalité du montant de l'amende et des frais réclamés.

Il s'agit donc d'un total de 2 114 jugements de toute sorte rendus par la cour municipale commune de Rivière-du-Loup pour l'année 2015.

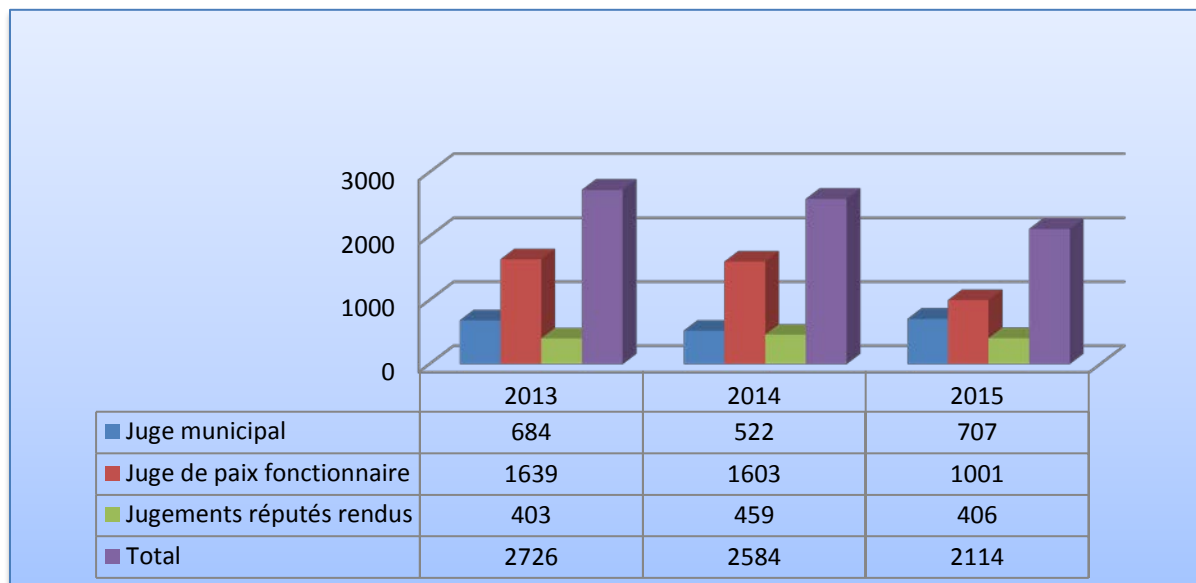


Tableau 14**Nombre de dossiers pénaux contestés devant le juge municipal.**

Année 2015	Acquittement	Déclaration de culpabilité		Retrait	Arrêt des procédures	Admission de culpabilité	Total
		Présent	Absent				
Poursuivant							
Rivière-du-Loup (ville de)	23	43	42	33	0	28	169
Auclair (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Biencourt (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Cacouna (municipalité de)	0	2	1	1	0	0	4
Dégelis (ville de)	1	4	8	4	0	2	19
L'Isle-Verte (municipalité de)	0	1	1	0	0	2	4
Lac-des-Aigles (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Lejeune (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de)	0	0	0	0	0	0	0
Notre-Dame-du-Portage (paroisse de)	0	0	0	0	0	0	0
Packington (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Pohénégamook (ville de)	0	3	1	0	1	0	5
Rivière-Bleue (municipalité de)	0	0	3	0	0	0	3
Saint-Antonin (municipalité de)	1	4	6	0	0	4	15
Saint-Arsène (paroisse de)	0	0	1	0	0	0	1
Saint-Athanase (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Cyprien (municipalité de)	0	0	1	1	0	0	2
Saint-Elzéar-de-Témiscouata (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Épiphanie (municipalité de)	0	0	1	0	0	1	2
Saint-Eusèbe (municipalité de)	1	0	1	0	0	0	2
Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de)	1	2	0	0	0	0	3
Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Juste-du-Lac (municipalité de)	1	1	0	0	0	0	2
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (municipalité de)	0	4	5	0	0	0	9
Sain-Marc-du-Lac-Long (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0

Année 2015	Acquittement	Déclaration de culpabilité		Retrait	Arrêt des procédures	Admission de culpabilité	Total
		Présent	Absent				
Poursuivant							
Saint-Michel-du-Squatec (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Modeste (municipalité de)	0	1	1	1	0	4	7
Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de)	0	0	1	0	0	0	1
Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de)	0	0	0	0	0	0	0
Témiscouata-sur-le-Lac (ville de)	2	7	14	2	0	4	29
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	12	50	90	10	0	73	235
Total	<u>42</u>	<u>122</u>	<u>177</u>	<u>52</u>	<u>1</u>	<u>118</u>	<u>512</u>

Tableau 15

Nombre de dossiers pénaux (jugement par défaut ¹) rendus par le juge municipal.

Année 2015					
Poursuivant	Acquittement	Déclaration culpabilité	Retrait	Arrêt des procédures	Total
Rivière-du-Loup (ville de)	1	50	6	0	57
Aclair (municipalité de)	0	0	0	0	0
Biencourt (municipalité de)	0	0	0	0	0
Cacouna (municipalité de)	0	2	0	0	2
Dégelis (ville de)	0	14	3	0	17
L'Isle-Verte (municipalité de)	0	2	0	0	2
Lac-des-Aigles (municipalité de)	0	2	0	0	2
Lejeune (municipalité de)	0	0	0	0	0
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de)	0	0	0	0	0
Notre-Dame-du-Portage (paroisse de)	0	0	0	0	0
Packington (municipalité de)	0	0	0	0	0
Pohénégamook (ville de)	0	2	1	0	3
Rivière-Bleue (municipalité de)	0	6	0	0	6
Saint-Antonin (municipalité de)	1	7	0	0	8
Saint-Arsène (paroisse de)	0	0	0	0	0
Saint-Athanase (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Cyprien (municipalité de)	0	1	0	0	1
Saint-Elzéar-de-Témiscouata (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Épiphane (municipalité de)	0	3	2	0	5
Saint-Eusèbe (municipalité de)	0	2	0	0	2
Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de)	0	2	1	0	3
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Juste-du-Lac (municipalité de)	0	0	0	0	0

Année 2015

Poursuivant	Acquittement	Déclaration culpabilité	Retrait	Arrêt des procédures	Total
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (municipalité de)	0	3	0	0	3
Sain-Marc-du-Lac-Long (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Michel-du-Squatec (municipalité de)	0	1	1	0	2
Saint-Modeste (municipalité de)	0	0	0	0	0
Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de)	0	0	0	0	0
Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de)	0	0	0	0	0
Témiscouata-sur-le-Lac (ville de)	0	33	4	0	37
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	0	42	3	0	45
Total	<u>2</u>	<u>172</u>	<u>21</u>	<u>0</u>	<u>195</u>

¹Jugement par défaut où le défendeur est réputé avoir transmis un plaidoyer de non-culpabilité. La poursuite est alors instruite par défaut en l'absence du défendeur et le jugement est rendu sans autre avis (art. 163 Code de procédure pénale).

Tableau 16

Nombre de décisions rendues (jugement par défaut ¹⁾) par le juge de paix fonctionnaire.

Année 2015			
Poursuivant	Annulation de la poursuite	Déclaration de culpabilité	Total
Rivière-du-Loup (ville de)	17	320	337
Auclair (municipalité de)	0	2	2
Biencourt (municipalité de)	0	0	0
Cacouna (municipalité de)	0	2	2
Dégelis (ville de)	0	23	23
L'Isle-Verte (municipalité de)	0	1	1
Lac-des-Aigles (municipalité de)	0	1	1
Lejeune (municipalité de)	0	0	0
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (paroisse de)	0	0	0
Notre-Dame-du-Portage (paroisse de)	0	2	2
Packington (municipalité de)	0	3	3
Pohénégamook (ville de)	0	2	2
Rivière-Bleue (municipalité de)	1	5	6
Saint-Antonin (municipalité de)	2	39	41
Saint-Arsène (paroisse de)	0	5	5
Saint-Athanase (municipalité de)	0	0	0
Saint-Cyprien (municipalité de)	0	4	4
Saint-Elzéar-de-Témiscouata (municipalité de)	0	1	1
Saint-Épiphane (municipalité de)	0	5	5
Saint-Eusèbe (municipalité de)	0	0	0
Saint-François-Xavier-de-Viger (municipalité de)	0	1	1
Saint-Honoré-de-Témiscouata (municipalité de)	0	1	1
Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup (municipalité de)	1	2	3
Saint-Jean-de-la-Lande (municipalité de)	0	5	5
Saint-Juste-du-Lac (municipalité de)	0	1	1
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (municipalité de)	1	12	13
Sain-Marc-du-Lac-Long (municipalité de)	0	1	1

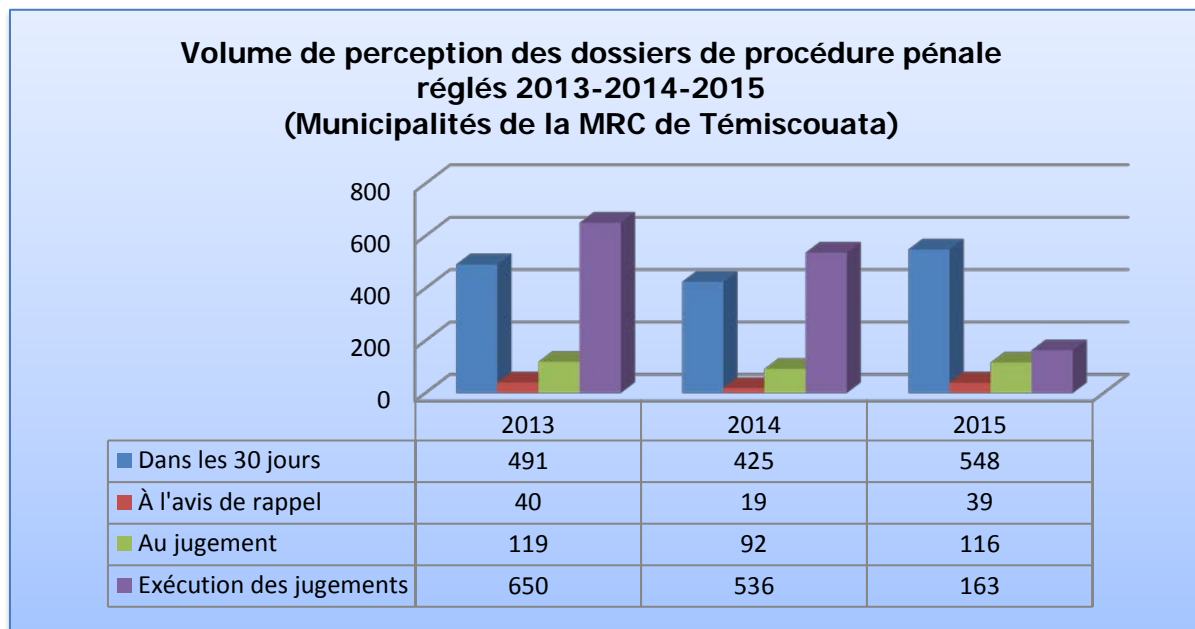
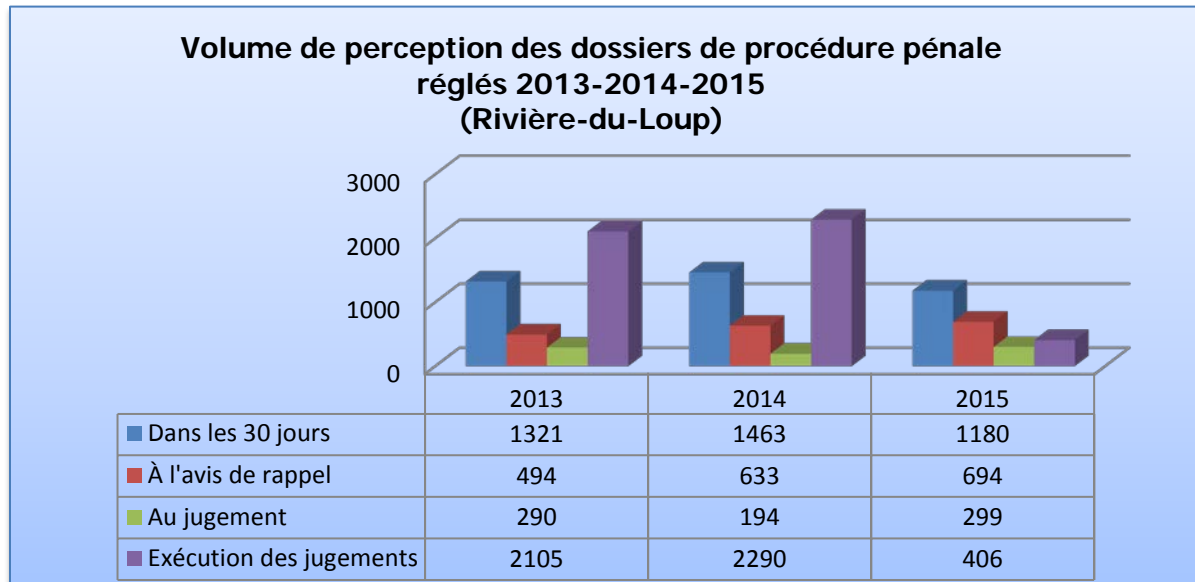
Année 2015

Poursuivant	Annulation de la poursuite	Déclaration de culpabilité	Total
Saint-Michel-du-Squatec (municipalité de)	0	0	0
Saint-Modeste (municipalité de)	0	6	6
Saint-Paul-de-la-Croix (paroisse de)	0	2	2
Saint-Pierre-de-Lamy (municipalité de)	0	1	1
Témiscouata-sur-le-Lac (ville de)	3	40	43
Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)	25	464	489
Total	<u>50</u>	<u>951</u>	<u>1001</u>

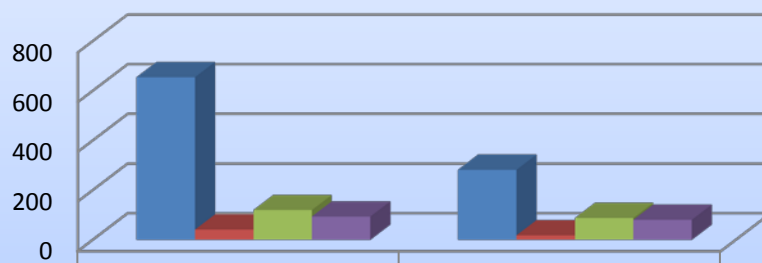
¹ Jugement par défaut où le défendeur est réputé ne pas contester la poursuite. Le défendeur peut être déclaré coupable par défaut, en son absence, sans avoir l'occasion de se faire entendre (art. 163 *Code de procédure pénale*).

Tableaux 17 :

Statistiques concernant le volume de dossiers de procédure pénale réglés et perçus de 2013 à 2015.

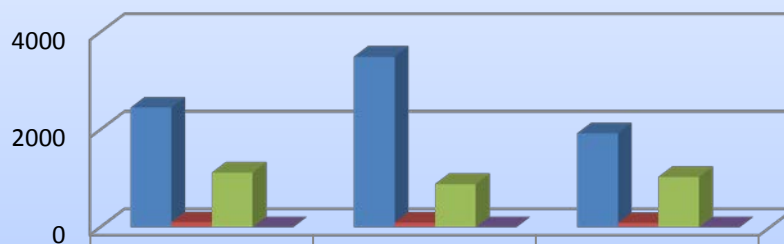


**Volume de perception des dossiers de procédure pénale
réglés 2014-2015
(Municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup)**



	2014	2015
■ Dans les 30 jours	655	282
■ À l'avis de rappel	41	18
■ Au jugement	120	88
■ Exécution des jugements	94	81

**Volume de perception des dossiers de procédure pénale
réglés 2013-2014-2015
(Directeur des poursuites criminelles et pénales)**



	2013	2014	2015
■ Dans les 30 jours	2452	3497	1924
■ À l'avis de rappel	102	95	87
■ Au jugement	1119	884	1030
■ Exécution des jugements	0	0	0



Il est à noter que le Bureau des infractions et des amendes (BIA) procède à l'exécution des jugements des constats émis sur les routes numérotées sur lesquelles la cour municipale commune de Rivière-du-Loup a juridiction. Nous ne détenons aucune donnée quant au nombre de dossiers réglés et perçus à cette étape.

CONCLUSION

L'année 2015 aura été l'année la plus difficile au niveau du fonctionnement de la cour depuis sa création et la première année où nous constatons une diminution importante du nombre de constats émis par les policiers sur l'ensemble des territoires desservis par la cour commune de Rivière-du-Loup.

Une partie de cette diminution peut s'expliquer en partie par l'ouverture d'un nouveau tronçon de l'autoroute 85 où les constats émis sont depuis lors, transmis à la Cour du Québec en vertu des ententes en vigueur avec le Gouvernement du Québec et cette diminution continuera de s'accélérer au cours des prochaines années lorsque les travaux de transformation de la route 185 en autoroute seront terminés.

Bien qu'au moment de la rédaction de ce rapport des démarches soient toujours en cours auprès de la MRC des Basques en vue d'une éventuelle adhésion à la cour commune de Rivière-du-Loup, la situation actuelle nous obligera à revoir l'organisation du mode de fonctionnement de la cour dans les prochains mois et à prendre certaines décisions afin de maintenir un taux de rentabilité acceptable et une qualité de services répondant aux attentes de notre clientèle et des municipalités que nous desservons.

En terminant, je veux remercier l'ensemble du personnel de la cour pour son dévouement et ses efforts quotidiens déployés à bien servir notre clientèle et son implication dans la révision et l'amélioration de nos méthodes de travail.

Merci également à notre juge municipal, l'honorable Jean Blouin, pour sa collaboration habituelle au niveau de la gestion de la cour municipale commune de Rivière-du-Loup et pour le travail qu'il accomplit auprès de la clientèle de la cour qui se présente devant lui au tribunal.